

DÉROULÉ PÉDAGOGIQUE

Paie V4.11

Nouveautés Paies Janvier 2022

Durée : 1 jour

Horaires : selon inscription

Tarif : voir devis

Nombre de stagiaires : à définir

Objectifs :

Permettre au stagiaire à l'issue de la formation d'être capable de réaliser les principaux paramétrages de base et d'utiliser les différentes fonctions du logiciel

Public :

Utilisateur courant du produit

Niveau requis :

Bonne connaissance de Sage Paie et de la DSN.

Bonne connaissance des techniques de gestion de la paie.

Lieu du stage :

Site client ou téléformation

Moyens pédagogiques :

Mise en place de cas pratiques, explications et démonstrations sur des cas concrets par le formateur.

Fourniture d'un support de formation et paramétrage.

Selon les cas mise en place en réel sur le dossier du client.

Modalité de suivi :

Feuille de présence.

Evaluations.

Contact avec le formateur via ADEO assistance.

Délai d'accès:

2 jours à 2 mois selon financement

1 – Mise à jour

Paie 4.11 et module DS

2 – Contrôle des ajouts novembre 2021

Chômage partiel, IJSS, PAS, Divers

3 – Bulletins de rappel

Particularités

Modalités

4 – Proratisation du plafond sécu.

Légal

Salariés forfaitaires

5 – Recouvrement des taxes par L'URSSAF et la MSA

Taxes d'apprentissage

Taxes formation

Cas particuliers

6 – Adaptation de la gestion des absences

Deuil d'enfant, présence parentale

7 – Déduction spécifique (DFS)

Règle de loi

Paramétrage

8 – Cotisations BTP

Entrée de la CI-BTP en DSN

Caisse, rubriques et DSN

8 – Divers

Heures structurelles et DSN

Fiche de personnel

9 – Questions/Réponses

* Toutes les lois applicables n'étant pas connues à ce jour, la durée et le coût pourront éventuellement être évalués à la hausse